



Notr'Canard

Bulletin d'information de la Confrérie St Hubert du Grand-Val

Nr 119, juillet/août 2017

Chers amis de la Confrérie St Hubert du Grand-Val,

La période estivale est également le moment où l'on publie les bilans, statistiques et analyses sur divers résultats de l'an passé (tourisme; transport; population; santé; etc... etc ...).

Mais c'est ici une toute autre publication qui nous intéresse et que nous attendions avec impatience: la "Rétrospective 2016" publiée par la Direction de l'économie publique qui retrace en détails la situation de la faune et de la chasse dans notre canton.

Avec le document de l'Inspection de la chasse, dont la forme est différente dès cette année et qui n'est plus traduit en français, et par l'intermédiaire de notre bulletin d'information, nous tenterons d'éclairer la situation de la faune et de la chasse dans notre région.

Bonne lecture, belles observations et bonne préparation à la nouvelle saison de chasse 2017/2018.

Votre Président, René Kaenzig

La faune et la chasse dans le canton de Berne en 2016 en résumé

par René Kaenzig

(Source: Jahresbericht 2016, Jagdinspektorat des Kantons Bern, Mai 2017)



Le nouvel *Inspecteur de la chasse du canton de Berne*, Monsieur Niklaus Blatter, a publié son premier rapport annuel sur la situation de la faune et de la chasse en 2016 dans le canton. Cette mouture est différente des années précédentes. Monsieur Blatter veut la publication évolutive en s'adaptant aux besoins et intérêts du lectorat et en

tendant de dynamiser l'interaction avec ce dernier. Le document n'est plus traduit en français mais les graphiques et cartes parlent d'eux-mêmes. Les contributions et articles sont rédigés dans la langue maternelle des divers spécialistes de l'inspectorat avec leurs propres jargons. La traduction dans une autre langue n'offre souvent pas un choix de mots adéquats pour être précis dans la communication. Et c'est bien entendu aussi le manque de ressource qui implique ce choix.

Que l'on comprenne bien, ce rapport ne se limite pas aux statistiques de la chasse et du gibier, il fait aussi la part belle aux autres animaux sauvages qui peuplent notre région. On y présente leurs habitats et leurs biotopes ainsi que les divers travaux de protection et d'aménagement qui s'y font tout au long de l'année.



L'Inspecteur de la chasse Niklaus Blatter entouré par la majorité des gardes-faune professionnels du canton

Avant de passer proprement dit au résumé rétrospectif de la chasse 2016/2017, publions encore quelques mots et chiffres sur les travaux effectués par les 28 gardes-faune professionnels du canton:

On considère souvent le garde-faune comme étant le surveillant et contrôleur direct des chasseurs. Bien entendu, c'est une de ses missions de police de la chasse. De remettre à l'ordre quelques rares moutons noirs ne fait pas de mal. Mais d'autres tâches attendent le quotidien de ce personnel de terrain. Les chiffres ci-après des

Confrérie St Hubert du Grand-Val

st-hubert-du-grand-val@bluewin.ch
http://www.st-hubert-du-grand-val.org
CH-2746 Crémines, Suisse





animaux happés par une voiture ou par un train dans notre canton nous étonnerons:

Espèce	Route	Train
Chevreaux	1'599	104
Chamois	5	2
Cerfs	17	5
Sangliers	25	2
Castors	27	3
Lièvres	160	6
Renards	1'086	135
Blaireaux	604	65
Martres	19	2
Fouines	299	16
Hérissons	291	0
...autres (marmottes, rapaces, etc...)	436	

Pas moins de **10'466 animaux** sauvages tombés (par maladie ou accident) ont été enregistrés par l'inspectorat et ensuite levés et évacués par les gardes-faune et leurs suppléants. Cela fait pour l'an passé une moyenne de 28 animaux par jour!

Un autre chiffre nous laisse songeur, c'est le nombre de demandes d'indemnisations pour des dommages causés par la faune sauvage (254 dossiers). Le montant des indemnisations versées aux agriculteurs et propriétaires de forêt en 2016 pour les dégâts de la faune se monte à **268'571.85 francs**, la somme est en augmentation par rapport aux années précédentes. Cet argent est prélevé sur un fond alimenté annuellement par ... tous les chasseurs du canton.

Parlons encore un peu de chiens. Le corps des gardes-faune est aussi accompagné par quelques auxiliaires à quatre pattes. C'est 23 chiens qui travaillent et qui rendent des services considérables à leur patron. Ces chiens ont été engagés sur **1'449 recherches** sur des animaux blessés. Là aussi, cela fait tout de même une moyenne de plus de 4 animaux par jour à rechercher (et parfois à abrèger leurs souffrances). Mais le chiffre qui ne doit pas nous laisser indifférent, c'est les 43 chevreuils qui ont été mortellement blessés (et tous ceux que l'on ne sait pas) par des chiens qui n'étaient pas sous contrôle de leur propriétaire.



Le chamois

Il semblerait que l'attractivité de la chasse au chamois soit tombée au deuxième rang depuis que le cheptel du cerf est en progression dans le canton de Berne. Une des raisons est aussi la réduction du nombre de chamois constatée depuis quelques années dans toute la Suisse et bien entendu dans le canton de Berne aussi. Certaines zones de gestion de gibier étaient fermées ou limitées pour la chasse. Le Jura bernois était aussi touché par des restrictions (un seul chamois par chasseur; le bouc étant aussi protégé) afin de tenter une inversion de la tendance de cette réduction du cheptel.

Les médias ont amplement communiqué sur le constat de cette diminution du nombre de chamois. Le dérangement des animaux dans leur milieu naturel par l'augmentation des activités en plein air mais aussi par la trop grande présence et prédation par le lynx sont des sujets sensibles. Le sujet est réellement alarmant (voir aussi l'encadré ci-après).

Sur un cheptel évalué à **13'215 chamois** dans le canton, 1'421 individus furent prélevés à la chasse. Le nombre d'animaux prélevés à la chasse (le tableau de chasse) est généralement inférieur à celui qui est défini et autorisé (le plan de tir) par l'organe cantonal de gestion du gibier qu'est l'*Inspection de la chasse*. Beaucoup de chasseurs qui pratiquent la chasse au chamois ne remplissent pas leur contingent autorisé. De plus, comme mentionné ci-avant, le nombre de patentes délivrées pour la chasse au chamois est en diminution.



Petit calcul mental

par René Kaenzig

Selon les statistiques cantonales officielles, nous devrions avoir un cheptel d'environ **400 chamois** qui vivent dans le Jura bernois. La nature produit 10% à 15% de nouveaux chamois par année. Le cheptel augmente donc de 40 à 60 individus. En regard de cet apport en nouveaux chamois et en prenant en compte l'inévitable mortalité (âge et maladies), le cheptel était et est géré par la chasse en toute connaissance de cause.

Un nouvel élément vient saborder cette gestion. KORA (l'organe qui suit l'évolution des grands carnivores dans notre pays) nous a communiqué lors d'une réunion que c'est une population de **20 lynx** qui voyage dans la région qui nous intéresse.

Voilà donc mon petit calcul mental: sachant qu'un lynx dévore en moyenne un animal par semaine ... cela fait donc la modique somme de **1'040 animaux dévorés** dans notre région par nos félins sauvages en une année. Et pour faire facile: même si l'on évalue à 50% de chamois dévorés et 50% de chevreuils (et peut-être quelques moutons domestiques) ... il reste combien de chamois à la fin de l'année ?

Réponse: ... on a un grand souci à se faire!



Le chevreuil

Le cheptel bernois de notre petit cervidé fut évalué pour 2016 à **25'580 chevreuils**. Cet animal se porte bien, mais la tendance constante depuis plusieurs années est également à la baisse. Le plan de chasse établi par les autorités cantonales fut de 6'515 animaux à prélever (310 animaux de

moins qu'en 2015). Le nombre de patentes de chasse délivrées pour le chevreuil est constant et c'est un tableau de chasse de 6'142 chevreuils qui a été réalisé pour le canton. Pour le Jura bernois, un plan de chasse de 485 chevreuils était autorisé et c'est 482 animaux qui ont orné le tableau de chasse des nemrods.

Il est spécialement à noter la bonne collaboration entre les gardes-faune, les chasseurs et la majeure partie des agriculteurs pour la protection et le sauvetage des faons lors des fenaisons de début d'année. Mais malheureusement, c'est 180 faons qui n'ont pas eu la chance d'éviter les machines agricoles.



Le sanglier

La quantité de sangliers augmente continuellement depuis quelques années. On compte aujourd'hui dans le canton quelques **1'075 sangliers**. Le tir de 180 sangliers fut réalisé lors de la dernière période de chasse. Il faut mentionner que 82 tirs furent réalisés au Jura bernois (c'est chez nous!) et 89 tirs dans le Seeland (le solde vient du reste du canton).

Cette chasse étant assez difficile et l'identification de l'âge de l'animal n'étant pas toujours évidente, l'inspectorat de la chasse se fait quelques soucis sur la structure des âges dans la population des bêtes noires. Ce cheptel étant très prolifique (100 à 150% de croissance par année), la chasse devrait se concentrer à 90% sur le tir des jeunes animaux (jusqu'à deux ans). Ce n'est que 10% d'animaux de plus de 2 ans qui devraient se trouver sur le tableau de chasse.

L'autre problème "sangliers", c'est une des raisons pourquoi la facture des indemnités



pour dégâts aux cultures prend l'ascenseur. Voici les sommes versées aux agriculteurs pour des dégâts directement liés aux sangliers:

2014: 15'298 francs

2015: 60'867 francs

2016: 70'570 francs



Le cerf

Le développement du cerf dans le canton de Berne est très intéressant et évolue d'une façon constante depuis 15 ans. En l'an 2000 on dénombrait environ 200 animaux. Aujourd'hui on recense **1'330 cerfs**. La chasse au cerf n'est pas (encore) d'actualité pour notre Jura bernois, mais beaucoup de chasseurs de chez nous prennent la route pour l'Oberland bernois afin de tenter un succès de chasse. Un plan de chasse très intéressant de 468 animaux était officialisé. C'est finalement un tableau de chasse de 475 cerfs qui fut réalisé. Une différence qui nécessite une petite explication pour les non-initiés: le nombre d'animaux restant à tirer est communiqué quotidiennement par l'intermédiaire d'un répondeur téléphonique. Ce qui se passe ensuite dans la journée de chasse n'est plus comptabilisable et la communication aux chasseurs dans le terrain n'est

plus possible. Ceci est la raison du petit écart dans le décompte final du tableau de chasse (notamment un petit dépassement pour 2016).

... et les autres ?

Parlons encore un peu du **loup**: une louve, dénommée F13, réside dans la région du *Col de Bellegarde (Jaunpass)* sur la frontière cantonale Fribourg-Berne. Sur un cadavre d'animal de rente dans la *Vallée de la Simme (Simmental)*, il a été décelé des traces ADN d'un loup mâle. Et dans la même région, le loup mâle M64 arrivant du Valais fut également identifié par des analyses ADN sur un cadavre d'un autre animal de rente. Une image prise par un piège photo montre F13 en compagnie de M64. Une descendance serait-elle à attendre pour un proche avenir? Ces loups ont perpétré une attaque sur une chèvre et deux attaques où ont péri ... 17 moutons.

Le **bouquetin** est également bien présent dans le canton de Berne et vit en 13 colonies bien distinctes. Un décompte donne un total de 1'170 animaux (50 bouquetins de plus qu'en 2015). La population est régulée par des tirs sélectifs.

Le **castor**, avec une population estimée à plus de 700 animaux, est un sujet très sensible. Nous tenterons d'éclaircir la situation dans un prochain bulletin *Notr'Canard*.

Je n'ai pas oublié l'**ours** dans le canton de Berne. Mais comme les premières observations ont été faites en 2017 ... le sujet n'est donc pas dans la table des matières de ce rapport 2016.

Un petit instant partagé

par René Kaenzig

Et c'est tellement vrai ...

“ On ne ment jamais
autant qu'avant les
élections, pendant
la guerre et après la
chasse.”

Georges Clemenceau

Georges Clemenceau (1841-1929), ancien homme d'État français